



**COMPTE RENDU DE LA 1<sup>ère</sup> REUNION DU SOUS-COMITE PALUDISME**

**Date :** 28 février 2018

**Lieu :** Salle de réunion du CCM-Côte d'Ivoire

**Heure :** 11h00 mn à 13h00 mn

OBJET	REFERENCE
Compte Rendu de la Réunion du Sous-Comité Paludisme	
<b>Ordre du jour</b>	
1- Informations 2- Présenter le plan de travail du sous-comité 3- Mise en place du comité de suivi stratégique et de l'UCP 4- Echanger sur l'actualité de la subvention 5- Divers	

**PARTICIPANTS**

SECTEURS	EFFECTIFS
MEMBRES DU CSS	1
PERSONNES RESSOURCES	4
PTF	1
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>

**PREAMBULE**

Le sous-comité paludisme a tenu sa 1<sup>ère</sup> réunion ce jour, mercredi 28 février 2018. Dans son adresse, le Chargé de programme a souhaité la bienvenue aux membres tout en leur souhaitant les vœux de bonne année, de prospérité. L'ordre du jour soumis à l'appréciation de tous a été adopté à l'unanimité.

**I- INFORMATIONS**

Plusieurs informations ont été partagées, il s'agit :

- **Du 12 au 16 Février 2018:** Mission de l'équipe pays du Fonds mondial
  - Atelier sur l'UCP
  - Lancement des subventions
  - Lancement de l'évaluation de la chaîne d'approvisionnement
- **Du 26 Février au 3 Mars 2018:** Visite d'échanges du CCM Guinée Bissau



- **02 Mars** : Point de presse pour le lancement des activités PMI au Cabinet du MSHP

- **Du 6 au 8 Mars 2018**: Atelier bilan du PNLT à Yamoussoukro

## II- LE PLAN DE TRAVAIL

Le plan de travail du sous-comité a été présenté. Désormais les réunions se tiendront tous les 1<sup>er</sup> mardi du mois de 11h00 à 13h00 et le comité est composé de 5 membres dont 2 issus du comité de suivi stratégique (CSS).

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Réunion		28	6	3	2	5	3	7	4	2	6	4

## III- ACTUALITE SUBVENTION PALUDISME

Concernant ce chapitre, une présentation a été faite par le CDP qui s'articulait autour de i) Axes stratégiques, ii) Zones d'interventions, iii) Les sous bénéficiaires, iv) changements. Les échanges qui ont suivi cette présentation ont portées sur les changements à opérer au niveau communautaire quant à la venue de nouveaux partenaires dans le paysage de la lutte contre le paludisme. En effet, la venue de nouveaux bailleurs a entraîné une révision de la cartographie en tenant compte des directives du MSHP :

- Mettre en œuvre le paquet complet dans la zone couverte
- Garantir une saturation adéquate des interventions dans la zone couverte.

De ce fait, la Côte d'Ivoire a été répartie en 3 zones, à savoir :

- Zone FM : 42 districts sanitaires
- Zone Est (PMI) : 34 districts sanitaires
- Zone Nord (UNICEF) : 11 districts sanitaires

En tenant compte de tous ces facteurs, le PR communautaire Save the Children devra réviser la cartographie de mise en œuvre du projet.

## RECOMMANDATIONS

Prendre attache avec le PNLP pour échanger sur la mise en œuvre de la subvention du PMI et celle de l'UNICEF.

## IV- MISE EN PLACE DU CSS

Après le passage en revue de la mission, du mandat, des attributions et de la composition du CSS, les échanges ont porté sur la composition et l'organisation pratique du comité. Les défis du comité sont énormes et il appartiendra aux membres de pouvoir les relever.



**V- MISE EN PLACE DE L'UCP-FM**

Une présentation a été faite et les échanges qui ont suivi portaient sur le fonctionnement du comité. L'organigramme et le lien avec le CCM a été aussi présenté.

**VI- DIVERS**

RAS

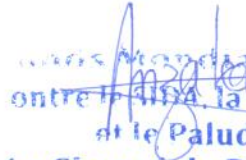
**CONCLUSION**

L'ordre du jour étant épuisé, le chargé de programme a mis fin à la réunion tout en réitérant ses remerciements à tous les participants pour leur présence effective.

Rédigé le 10 mars 2018

Nom : Dr GBANE Anzata, Chargée de programme

Validé par le comité Paludisme : 16 mars 2018

  
**Fonds Mondial de Lutte  
contre le SIDA, la Tuberculose  
et le Paludisme**  
**Le Chargé de Programme,  
Paludisme**